

AVENANT AUX REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS SUPERMOTARD PRESTIGE ET SUPERQUADER

Si 45 jours avant l'épreuve, moins de 24 pilotes sont engagés en Superquader, la deuxième série sera annulée et remplacée par une 3ème série pour la catégorie Challenger.

Dans ce cas, la qualification des pilotes se fera comme suit :

Une séance d'essais chronométrés de 20 minutes sera organisée pour chacun des 3 groupes **A, B et C** le samedi. Les pilotes ayant réalisé les **10** meilleurs temps chronométrés dans chacun des 3 groupes seront automatiquement qualifiés pour les finales de la catégorie Challenger. Les **2** dernières places encore vacantes en catégorie Challenger seront attribuées aux pilotes ayant **réalisé les 2 meilleurs temps des non-qualifiés lors des essais chronométrés des 3 groupes**. Tous les autres pilotes seront automatiquement qualifiés en Trophée Promotion **A et B**.

Les 32 premiers pilotes non qualifiés intégreront le Trophée Promotion A, les autres le Trophée Promotion B.

Les 32 pilotes qualifiés pour les finales du Challenger participeront à une ultime séance d'essais chronométrés de 15mn qui servira à déterminer la position d'entrée en grille de chaque pilote. À l'issue de cette séance chrono, des points seront attribués au classement selon le même barème que pour les manches de championnat (cf article 10 du présent règlement). Ex : le pilote ayant réalisé le meilleur temps chrono marquera 25 points au classement, le 2ème 22 points, et ainsi de suite.

Fait à Paris, le 18 février 2013